



## Déclaration de la FSU76 au CTSD du 22 octobre 2012

Monsieur le Directeur Académique,

La rentrée 2012, dont nous allons faire un premier bilan, a eu lieu dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés dans des conditions particulières de crise financière et d'élection d'un nouveau gouvernement se déclarant en rupture avec les politiques précédentes.

Tout d'abord, l'argument de la baisse des effectifs, en plus du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite, que vous nous aviez avancé pour rendre des postes, se révèle faux : vous déclariez au CTPD du 4 /11/11 que la baisse d'effectif dans le primaire serait de près de 600 élèves.

Les documents reçus, moins d'une semaine avant ce CTSD, montrent en réalité une baisse de 373 élèves sur 114 934 : une fois encore vous nous avez avancé des arguments erronés.

Les déclarations de notre Ministre, ainsi que quelques mesures concrètes semblent aller dans le bon sens pour l'école : abandon du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans l'éducation, recrutement de 1000 enseignants à cette rentrée, abrogation du décret sur l'évaluation, nouvelle loi sur l'école (dont on commence à percevoir les limites), priorité donnée à l'école primaire, (certes au détriment d'autres ministères, voire du 2<sup>nd</sup> degré), réintroduction de la formation...

Mais malgré les 10 postes attribués à la Seine Maritime en juillet, la situation de cette rentrée est difficile dans nombre d'écoles de notre département. Nous avons répertorié plusieurs écoles dont les effectifs élevés auraient justifié une ouverture de classe (maternelles, élémentaires et CLIS) et l'éducation prioritaire souffre d'une hausse du taux d'encadrement.

Le SNUipp-FSU s'est adressé à toutes les écoles du département pour recenser les besoins en aide aux enfants en situation de handicap et aide à la direction. Les retours sont accablants, les besoins criants. Vous nous aviez affirmé prioriser l'aide aux élèves et devoir pour cela supprimer la quasi totalité des aides à la direction. Nous constatons à ce jour que de nombreuses écoles ne bénéficient ni de l'un, ni de l'autre. En effet trop d'élèves ayant une prescription MDPH sont scolarisés sans l'aide d'AVS. On nous dit depuis le début de l'année que le retard dans les recrutements va s'estomper, il n'en est rien. Comment s'effectue le recrutement ? Quand la situation va-t-elle s'assainir réellement dans l'intérêt des élèves et des écoles ?

Concernant l'aide à la direction, là aussi la demande du terrain est sans appel, les directeurs croulent sous les tâches, les demandes institutionnelles et le manque de décharge. Il est urgent de créer des emplois pérennes et de former des personnels pour apaiser le climat des écoles.

D'autre part, nous souhaitons avoir des informations précises sur la situation des écoles qui sortiraient ou non de ZEP, ainsi que sur les modifications de circonscriptions.

La FSU dénonce l'absence de concertation des acteurs de l'école sur le projet de refondation de l'école. De plus, l'ignorance de la médecine du travail alors que le rapport fait état du

malaise grandissant chez les enseignants, le possible maintien de l'aide personnalisée tant décriée en même temps que l'absence du RASED et le maintien du LPC sont autant de propositions bien éloignées des réalités.

La FSU continuera à militer pour dénoncer les aberrations que nous avons connues ces dernières années, à œuvrer pour une école de la réussite pour tous !

Dans les collèges de Seine-Maritime, la rentrée s'est faite sous le signe du changement, mais pas vraiment celui espéré. En effet, la moyenne des effectifs par classe a encore augmenté, de 0,4, après une hausse de 0,7 l'année précédente ; sur 4 ans la hausse est de 1,4 élève par classe en moyenne. Les établissements de l'Education prioritaire ayant été relativement épargnés, les autres souffrent beaucoup de cette situation, avec souvent plus de 27 élèves par classe. Quelques petites dotations éparses, souvent en HS, ont été attribuées au dernier moment pour permettre un peu de travail en groupe, mais le compte n'y est pas. Dorénavant la norme est bien le cours en classe entière, dans toutes les disciplines. Dans ces conditions, la participation orale des élèves est rendue bien difficile, et la prise en compte des situations particulières des élèves relève de l'exploit pédagogique.

En outre, l'échec scolaire s'accompagnant fréquemment de comportements indisciplinés voire agressifs, de nombreux enseignants connaissent des difficultés avec certaines classes. Le panel de solutions institutionnelles se réduit à l'accompagnement éducatif, qui a représenté l'an dernier jusqu'à l'équivalent de 2,5 postes pour certains collèges, et 71 postes dans le département. Pour la FSU, c'est avant tout dans la classe que la difficulté scolaire doit être combattue.

Dans certains collèges, les difficultés scolaires se traduisent par d'inquiétants taux de réussite au DNB, inférieurs à 70% parfois. Qui plus est, une étude fine des résultats obtenus au contrôle continu et aux épreuves terminales laisse apparaître d'importantes disparités entre collèges, signes préoccupants de différenciations territoriales.

C'est un tout autre effort qu'il faudrait fournir pour lutter efficacement contre l'échec scolaire, et si l'amélioration qualitative doit être recherchée, par une meilleure formation initiale et continue, la question des moyens reste incontournable.

Par ailleurs, les conséquences pour les enseignants d'années de pilotage uniquement gestionnaire apparaissent clairement dans les documents. En témoignent les 235 compléments de service et les 271 BMP qui posent à tous ceux qui les subissent des problèmes de transports et d'emplois du temps, d'intégration dans les équipes et les projets pédagogiques, ou simplement de présence aux conseils de classe ou aux réunions de parents...

Bref, quelques économies budgétaires pour des conséquences importantes sur les conditions de travail des enseignants et des élèves... mais difficilement quantifiables.

Pour finir, la suspension totale des fonds sociaux à cette rentrée conduit certaines familles à s'interroger sur le fait que leur enfant puisse déjeuner à la cantine. En 2012, en France, c'est tout simplement scandaleux.